

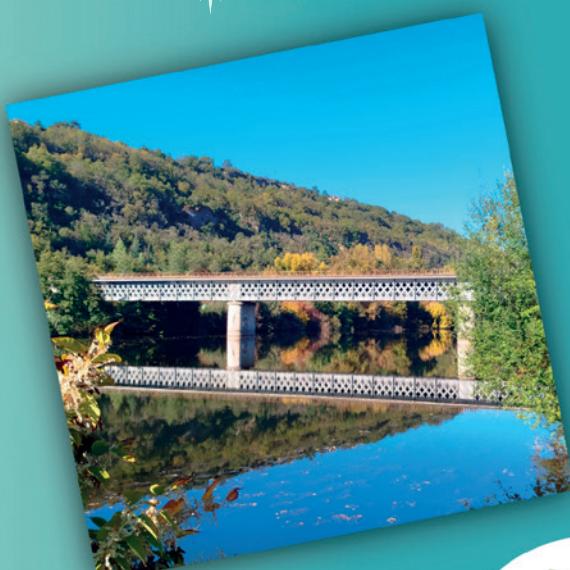
CAP info



Bonne Année
2026

Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
et vous invitent à la cérémonie des vœux

le vendredi 16 janvier 2026 à 19h, à la Salle Agora



LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,

Alors que s'ouvre une nouvelle année, je souhaite avant tout vous dire ma fierté d'être le maire d'une commune profondément humaine, solidaire et engagée. À Capdenac-Gare, nous savons que rien n'est jamais acquis, mais nous savons surtout que lorsque nous faisons bloc, lorsque nous agissons collectivement, nous sommes capables de transformer les difficultés en projets et les incertitudes en espoir.

Dans un contexte national marqué par le recul des services publics, les inégalités territoriales et les tensions sociales, notre commune fait un choix clair : celui de la proximité, de la solidarité et de l'action concrète. Ici, nous refusons le renoncement. Nous continuons à investir dans la santé avec une Maison de santé renforcée, dans la prévention, dans l'accompagnement des plus fragiles, dans le soutien au monde associatif et dans un service public municipal accessible à toutes et tous.

Notre engagement est simple et exigeant : faire de Capdenac-Gare une ville où l'on vit dignement, quel que soit son âge, sa situation ou son quartier. Les mobilisations autour d'Octobre Rose, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'action quotidienne du CCAS, la mobilisation des bénévoles, des agents municipaux et des associations témoignent d'une chose essentielle : la solidarité n'est pas un vain mot, c'est une pratique vivante. Une façon d'être chère à notre cité.

Capdenac-Gare se transforme aussi. Aménagements du quartier Albert Thomas, rénovation des équipements, accessibilité de la mairie, nouveaux projets pour les enfants et les jeunes, propreté et respect de l'espace commun : ces choix traduisent une vision politique assumée. Celle d'une ville durable, juste, accueillante, où l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers.

Je veux dire très simplement mais avec force : l'avenir de Capdenac-Gare s'écrira toujours avec vous. Par le dialogue, par l'écoute, par l'engagement citoyen. Plus que jamais, notre démocratie locale a besoin de participation, d'idées et d'énergie collective.

Pour ouvrir cette année sous le signe du rassemblement et de la convivialité, je vous invite chaleureusement à la cérémonie des vœux, le vendredi 16 janvier à 19h, salle Agora. Ce sera un moment pour se retrouver, échanger et regarder ensemble vers l'avenir.

Très belle et combative année 2026 à toutes et à tous !

Le Maire, Stéphane Bérard

SOMMAIRE

Cérémonies	3
Santé & Solidarité	4
Solidarité	5
Aménagement & Développement Durable	6
Travaux	7
Grand-Figeac - Capdenac	8
Grand-Figeac	9
Actualités de l'Office social et culturel Solidarité	10
Vie quotidienne	11-12

Directeur de la publication:
Stéphane Bérard

Réalisation:
Façon-France - 05 65 76 04 40

Impression: GRAPHO12

Crédits Photos: Commune de Capdenac-Gare, Le Petit Oiseau

Dépôt légal: Décembre 2025

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenacgare.fr
 capdenacgare.fr
 Ville de Capdenac

CÉRÉMONIES



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 11 octobre, après le stand des élus sur le marché, une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants était organisée à la résidence Capèle. Objectif : présenter aux nouveaux habitants l'ensemble des services disponibles sur la Commune : éducation, solidarité, santé, transports, culture et vie associative, et faciliter leur installation et leur intégration dans la cité. Un grand merci à tous pour leur présence, et à nouveau, bienvenue à Capdenac-Gare !

Convention de contrôle allégé de dépenses en partenariat entre l'ordonnateur et le comptable public

Suite à l'évaluation de la qualité des écritures comptables des dépenses et des contrôles internes menés par les services finances et ressources humaines de la commune, la gestion comptable de Figeac a proposé la mise en place d'une convention de contrôle allégé des dépenses.

Cette proposition, inédite dans le département du Lot, s'appuie sur un rapport présenté en mairie le 15 décembre 2025 par le service de gestion comptable de Figeac. À l'issue de ce diagnostic, une convention de contrôle allégé des dépenses sera signée et entrera en vigueur dès janvier 2026, faisant de Capdenac-Gare la première commune à adopter ce dispositif avec le Département du Lot.



Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Mardi 11 novembre, la ville a vibré à l'unisson pour saluer le sacrifice des soldats tombés au combat. Devant la mairie, un rassemblement émouvant a uni élus, vétérans, forces de l'ordre, pompiers et citoyens, avant que le cortège ne s'élance vers le monument aux morts, guidé par les mélodies de Cap Musique. Près de 250 personnes, un record récent, ont répondu présentes pour cet hommage.

Les enfants du conseil municipal ont pris la parole à tour de rôle, portant haut les mots d'un manifeste, puis ont déposé une gerbe en compagnie du maire, Stéphane Bérard, et de son premier adjoint, Bertrand Cavalerie. La chorale Accroch'coeur a ensuite fait résonner « Non, non, plus de combats », pendant que Marcel Espeillac, président de la section locale de la FNACA, égrenait les noms des disparus. Un silence solennel a suivi, puis la Marseillaise, interprétée par Cap Musique, a clos cette cérémonie empreinte de respect et de mémoire.

Stand des élus

De nouveau, les élus ont accueilli de nombreux Capdenacois sur le stand du marché, le samedi 29 novembre. L'occasion pour les habitants de rencontrer leurs représentants et d'échanger sur les sujets qui les concernent directement.



Stand des élus du 29 novembre 2025

Au programme de cette édition :

- **Démonstration de l'application citoyenne Panneau Pocket :** présentation des fonctionnalités de cet outil numérique gratuit, destiné à faciliter la vie quotidienne des habitants et à les prévenir : alertes météo, coupures d'eau et d'électricité, changement de date du ramassage des ordures ménagères, etc.

- **Prévention des risques d'inondation :** sensibilisation aux risques naturels grâce à l'affichage de photos et de la carte du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI). Les visiteurs ont également pu consulter les cartes des Zones d'Inondations Potentielles (ZIP), montrant la montée des eaux dans Capdenac en fonction de la hauteur du Lot.

Les échanges ont aussi porté sur l'entretien des haies, la sécurisation de la circulation et des espaces publics, ou encore l'éclairage public.

Un rendez-vous pour renforcer le lien, écouter les habitants et répondre aux attentes concrètes du quotidien.

SANTÉ & SOLIDARITÉ



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Le lâcher de ballons par l'association Affirmée s'est déroulé le samedi 29 novembre sur le marché en présence des élus et de la gendarmerie venus soutenir cette association qui œuvre pour maintenir le lien social et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

L'association Affirmée offre un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation vers des acteurs locaux grâce à la tenue des permanences hebdomadaires. Elle propose des ateliers de reconstruction et de revalorisation, et organise des actions de sensibilisation.

Rappel du numéro anonyme et gratuit: 3919
Coordonnées de Affirmée : 06 06 42 57 75



Inauguration du cabinet dentaire et du cabinet de kinésithérapie



Ce 5 décembre, l'ambiance était chaleureuse à la Maison de santé pour acter l'installation du docteur Élise Vermande, en tant que chirurgien-dentiste depuis juillet 2024, accompagnée dans son exercice de deux assistants, et qui a annoncé l'arrivée d'un second chirurgien-dentiste en janvier 2026. Chaleureux aussi les échanges avec Thierry Vitrac, masseur-kinésithérapeute qui a accepté de déménager début novembre dans ses nouveaux locaux, place du 14 juillet, libérant ainsi son cabinet pour des médecins. La Maison de santé s'agrandit, ainsi avec ce 2^{ème} site, et permet à Thierry Vitrac, désormais, de travailler avec son nouveau collaborateur, Junior Frangot également masseur-kinésithérapeute.

Bilan Octobre rose

Cette année, la mobilisation autour d'Octobre Rose s'est encore étendue !



Les commerçants, partenaires dès le départ depuis plusieurs années, ont décoré leur vitrine et mis à disposition des clients une urne afin de recueillir des dons.

La halle, la mairie, l'Office social et culturel, la Maison de santé ainsi que France service ont de nouveau été habillés de rose.

Les professionnels de la Maison de santé ont renouvelé les ateliers de dépistage des cancers du sein et de l'utérus au travers de deux actions : un atelier d'autopalpation des seins et deux matinées de dépistage avec réalisation de frottis.

Une conférence sur la prévention des cancers avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Figeac (CPTS), la Ligue contre le Cancer, l'AC Cancer et le CCAS, animée par des professionnels de santé a réuni une cinquantaine de personnes.

Grande nouveauté cette année : 300 personnes ont participé à la "Color Run" organisée par l'association Team Pif avec de nombreux commerçants et entreprises partenaires. Beaucoup d'autres associations ont proposé des animations : le Judo club, le club de Gym avec le club de rando, et l'Alba.

À l'issue de toutes ces manifestations, un chèque de 1400€ a été remis à l'association AC Cancer de Capdenac.

Un grand merci à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont permis cette grande mobilisation pour que chacun se sente acteur de sa santé.

Faire vivre la Maison de santé : un travail de fond mené avec les professionnels de santé : près d'une vingtaine sont désormais présents, travaillant en équipe dans le cadre d'une coordination pour une prise en charge globale des patients.

Un grand projet réussi grâce à l'engagement et au travail des professionnels de la MSP et mené avec l'accompagnement investi de l'équipe municipale et de ses partenaires financiers, l'État, le Département de l'Aveyron, la Région Occitanie et le Grand-Figeac qui a financé 50% du reste à charge avec la Commune.

SOLIDARITÉ

Collecte de la Banque Alimentaire



Collecte de la Banque Alimentaire, Karine Monkayo, conseillère municipale et Hélène Sémété, Adjointe à la Solidarité et Vice-présidente du CCAS

Les vendredi 28 et 29 novembre, des bénévoles, des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'administration du CCAS étaient présents pour recueillir des dons alimentaires au magasin Intermarché. Comme à l'accoutumée, les clients ont été très généreux : 1 618 kg de marchandises ont été récoltés, soit 88 kg de plus qu'en 2024. Toute cette précieuse marchandise va venir compléter les denrées fournies chaque mois par la Fédération Départementale des Banques Alimentaires à laquelle le CCAS adhère. Elles vont être progressivement redistribuées aux familles capdenacoises qui sont dans la précarité après inscription sous condition de ressources. Cette aide permet souvent d'améliorer les repas quotidiens ou bien de pouvoir répercuter une partie du budget alimentation sur des charges fixes comme le chauffage ou le loyer.

Un grand merci à tous les généreux donateurs !

Repas de Noël du Service d'aide à domicile du CCAS

Le traditionnel repas de Noël proposé aux bénéficiaires du service d'aide à domicile du CCAS s'est tenu le 4 décembre à la salle Agora. Accompagnés de leurs aides à domicile et des agents administratifs du service, une centaine de bénéficiaires ont pu profiter de ce temps festif et convivial autour d'un karao-ké très apprécié de tous. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer, des gâteaux et chocolats leur ont été distribués par leurs aides à domicile.

La Mutuelle Communale au service des Capdenacois

La commune de CAPDENAC GARE, en partenariat avec l'association MUT'COM, a mis en place une mutuelle communale pour offrir à ses habitants une couverture santé accessible à tous. Présente dans plus de 180 communes et couvrant déjà plus de 12 000 personnes, l'association MUT'COM se distingue par son approche solidaire et responsable.

Avec des engagements forts en matière de santé, de lien social et de pouvoir d'achat, ce dispositif vise à réduire les inégalités sociales de santé tout en soutenant la solidarité intergénérationnelle et renforce l'accès à des soins de qualité par sa proposition d'une solution mutualiste éthique et sociale.

Une initiative solidaire et inclusive

Consciente des difficultés économiques que ses administrés peuvent rencontrer et du renoncement de beaucoup d'entre eux à toute couverture de santé, la commune de CAPDENAC GARE a décidé d'initier une mutuelle communale. Le principe en est simple : faire bénéficier aux Thiernois d'une mutuelle avantageuse avec la couverture la plus optimale possible, au juste prix.

Pour ce faire, la commune a signé un partenariat avec l'association MUT'COM. Différentes formules sont proposées selon votre tranche d'âge, pour répondre à tous vos besoins médicaux. Elles concernent tous les administrés, sans questionnaire de santé et pour tous les âges.



Les services innovants de Mut'Com

La mutuelle communale inclut un bouquet de services gratuits et innovants, répondant à des besoins variés :

Sport, santé et bien-être

Participation financière pour les activités physiques de toute la famille (jusqu'à 80€/an) et culturelles pour les seniors.

Solidarité

Accompagnement social via un Centre de Vie Sociale et un Fonds de solidarité pour les dépenses médicales importantes.

Téléconsultation 24/7

Accès à des médecins pour des conseils, des préventions ou des consultations à distance.

Pouvoir d'achat

Bons de réduction dans divers secteurs du quotidien.

Coup de pouce naissance

200€ offerts pour chaque naissance, quelle que soit la formule souscrite

Assistance juridique

Renseignements juridiques et aide à la compréhension de documents.

Formation aux gestes qui sauvent

Sessions organisées en partenariat avec l'Ordre de Malte.

Pour plus de renseignements et connaître les jours de permanence :

Guillaume EYRAGNE

05 65 50 02 68

gecourte@lamutuellecommunale.com

Journée "Activité physique & femme – Spéciale ménopause" : une 2^{ème} édition à ne pas manquer

Après le succès de la première édition en 2025 à Figeac, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Grand-Figeac organise à nouveau une journée "Activité physique & femme", avec cette année un focus tout particulier sur la **ménopause**.

Un rendez-vous ouvert à toutes et entièrement gratuit qui se déroulera le **samedi 24 janvier 2026 de 9h à 13h (accueil à partir de 8h30) à la résidence Capèle (68 avenue Albert Thomas)**.

En ce début d'année, l'occasion idéale de prendre de bonnes résolutions et de découvrir comment accompagner sereinement cette nouvelle étape de vie. Au programme : mini-conférences et ateliers pratiques animés par des professionnels de santé.

Une matinée conviviale, bienveillante et instructive pour s'informer, poser ses questions et tester de nouvelles pratiques.

Programme complet et inscription recommandée sur www.cptsgrandfigeac.org

AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jeux du parc



La réflexion sur la mise aux normes des jeux existants a abouti à une étude d'aménagement global permettant d'avoir une vision globale et un plan de renouvellement pluriannuel des aires de jeux. Plusieurs axes de réflexions et d'actions sont lancés :

Les travaux concernant **les jeux du parc de Capèle** se dérouleront début 2026 avec la pose de nouveaux équipements : une structure ludique multi-âges, un module d'escalade, un filet d'équilibre et d'aventure, une balançoire, ainsi que des éléments favorisant le développement moteur et l'imaginaire des enfants. D'un montant de 65 000 €, l'Etat accompagne ce projet à hauteur de 18 000 € et le Département de l'Aveyron pour 10 775 €.

Le projet de **skate park** a été intégré dans cette réflexion globale tant comme l'implantation de **city stades**, véritables équipements sportifs et récréatifs, de loisirs, de plein air, libres d'usages, gratuits et ouverts à tous quel que soit l'âge.



Une ville propre ? c'est l'affaire de chacun !

Début 2025, la brigade urbaine a été créée pour améliorer la propreté du centre-ville et combattre les incivilités qui gâchent la vie, notamment des plus jeunes et des personnes vulnérables.

Pour mémoire, la délibération votée le 30 juin 2025 par le Conseil Municipal :

- Tout propriétaire de chiens doit être en possession d'au moins deux sacs à déjections canines, à défaut, une contravention de 35 € lui est appliquée à compter du 1^{er} janvier 2026
- Tout propriétaire de chiens qui ne ramasse les déjections canines de son animal s'expose à une contravention de 100€.

Entretien des chemins de randonnée

Les bénévoles s'occupant de l'entretien des chemins lancent un appel pour la campagne 2026.

Chacun peut concourir, individuellement ou au sein du groupe de bénévoles, à l'entretien régulier des chemins. Il suffit de **se promener avec un sécateur** pour couper les ronces envahissantes **et avec un sac** pour ramasser les déchets. Des petits gestes simples qui profitent à tous.

Vous pouvez rejoindre le groupe en contactant l'association Capdenac Rando 12 : marchecccac12700@gmail.com



Récupération des sapins de Noël

Afin que les sapins de Noël ne finissent pas abandonnés sur l'espace public, quatre points de collecte sont proposés pour vous en débarrasser jusqu'au 31 janvier 2026 :

- o Place des Fauvettes
- o Place du 14 Juillet
- o Parking rue Jean Moulin
- o Square rue Vincent Auriol

Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin à la déchetterie.



Mairie : point d'avancement des travaux du rez-de-chaussée

Les travaux de réaménagement de l'accueil de la mairie se poursuivent pendant le chantier de l'avenue Albert Thomas au cours desquels l'accessibilité de la mairie sera traitée par la création d'une rampe d'accès.

L'entrée avenue Albert Thomas deviendra la seule entrée du public avec :

- une banque d'accueil pour le public
- un bureau dédié à l'établissement des cartes d'identité (CNI) et des passeports
- un bureau pour le secrétariat des services techniques

Comme pour les CNI et passeports, les demandes de RDV pour le secrétariat des services techniques se fera bientôt sur l'application Synbird à partir du site internet.

La réouverture de la mairie, côté parvis, est prévue mi-février.

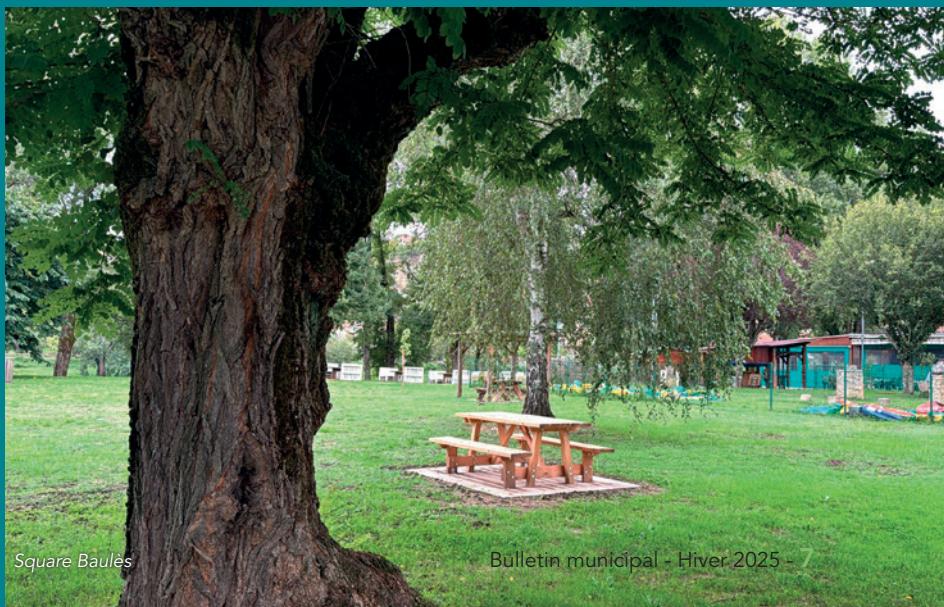
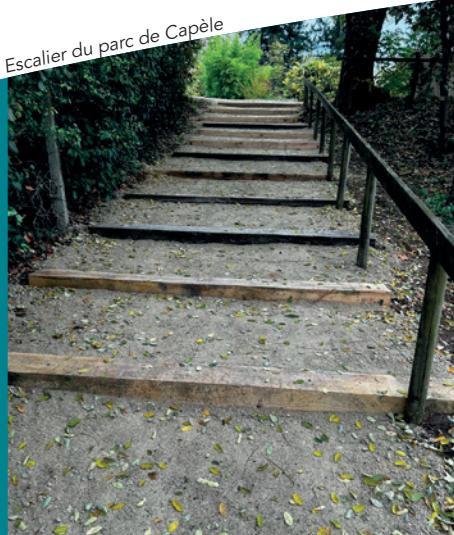


Espaces publics : quelques exemples de travaux en cours



Mise en place des panneaux d'affichage

Conformément à la réglementation, deux panneaux d'affichage libre vont être implantés : un premier panneau est déjà en place à l'entrée de la ville à Saint-Julien d'Empare, le second panneau sera situé au niveau du parking de la locomotive.



Square Baulès



Nettoyage de la Croix de Livinhac



Quartier Albert Thomas : point d'avancement des travaux

La première phase, de la médiathèque jusqu'à la rue Albert Andrieu, est quasi terminée, il manque le revêtement définitif, cette partie a été réouverte à la circulation en novembre.

Les travaux se poursuivent avenue Albert Thomas, les marches du parvis de l'école sont en cours de pose.

Le carrefour de l'avenue Albert Thomas avec la rue Carnot sera fait aux vacances de février 2026.

Après les vacances de février, le lundi 9 mars 2026, l'école retrouvera une entrée unique avenue Albert Thomas ce qui répond à un double objectif de sécurité : la circulation piétonne et le risque d'intrusion.

Le nouveau fonctionnement des stationnements des bus sera acté à la fin des travaux : fin février – début mars.

Ces délais sont donnés sous réserve de la bonne avancée du chantier hors intempéries.



J'achète, j'améliore ou j'adapte mon logement : le Grand-Figeac m'accompagne

Votre Communauté de Communes, guichet unique du Pacte Territorial France Rénov'

De l'information, des conseils et une orientation pour tous

Des permanences de proximités sont assurées gratuitement par le Grand-Figeac. Vous pourrez prendre rendez-vous pour une première prise d'informations et/ou un accompagnement personnalisé pour la réalisation de vos projets (conseils, simulation des aides, orientation vers le bon interlocuteur si votre projet est éligible à des aides pour constituer votre dossier de demande de subvention...).

Des aides en fonction des situations : Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, des aides sont disponibles pour :

- Améliorer la performance énergétique de votre logement
- Adapter votre logement à votre perte d'autonomie
- Rénover votre logement
- Réhabiliter et/ou améliorer la performance énergétique de votre logement locatif.

Sur le site : www.grand-figeac.fr

Rubrique : Vivre ici

Logement / Habiter le Grand-Figeac



AIDE COMMUNAUTAIRE À L'ACQUISITION DE SA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Depuis le 1er janvier 2024

MON PREMIER LOGEMENT

UN LOGEMENT VACANT

5000 € pour les primo-accédants

Vous avez acquis votre premier logement depuis moins de 6 mois

Ce logement sera votre résidence principale

Ce logement est vacant depuis au moins 2 ans

Vous allez acquérir votre logement

Le Grand-Figeac se mobilise contre la vacance des logements

Informations www.grand-figeac.fr

Contact : Grand-Figeac - Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat
Tél : 05.65.11.08.08 amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Crédit photo : OT du Lot, Melys, Verneuil, Chauvet, Chauvelot

Le TIL – Transport Utile poursuit son déploiement

Depuis son lancement le 2 septembre 2024, le TIL a rencontré un fort succès avec 32 708 usagers la première année, soit une moyenne de 2 726 usagers par mois.

Face à cette fréquentation, le Conseil Communautaire a validé la création d'un nouveau point d'arrêt à Capdenac-Port à partir de janvier 2026, sous réserve d'aménagements de sécurité réalisés par la Commune de Capdenac-le-haut.

La création de cet arrêt entraînera une légère modification de la grille horaire. Pour rappel le service est sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes et est à 60 % à la charge du Grand-Figeac et 40 % répartis entre les collectivités partenaires : Région Occitanie, Ville de Figeac, Ville de Capdenac-Gare et donc Capdenac-le-Haut à partir de 2026.

Primo accédant

Un coup de pouce pour faire d'un logement vacant votre résidence principale

Le Grand-Figeac a mis en place une Prime de 5 000 € pour l'acquisition d'un logement déclaré fiscalement vacant depuis plus de 2 ans. Cette aide est cumulable avec toutes les autres aides et est sans condition de ressources.

Pour tous renseignements :

Tel : 05 65 11 08 08

Mail : amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Sur le site : www.grand-figeac.fr

Rubrique : Vivre ici

Logement / Aide primo-accédants de logements vacants

Office de Tourisme du Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé : saison 2025

Le Bureau d'Informations Touristiques de Capdenac-Gare a ouvert ses portes de mi-juin à mi-septembre.

Après 25 années d'engagement au sein de la structure, Brigitte Billiet a pris une retraite bien méritée début avril. Samantha Dubus a alors assuré l'accueil des nombreux visiteurs.

La fréquentation sur le Grand-Figeac en termes de nuitées a baissé de 3,50 % par rapport à 2024 (de janvier à novembre). Le nombre de visiteurs dans les bureaux d'accueil suit cette tendance.

Plus de 80 % de visiteurs sont français. La clientèle étrangère est principalement belge, anglaise et allemande.

Lors de leur passage, les visiteurs sollicitent régulièrement des conseils sur les visites, les activités, les animations, la gastronomie, les marchés ou encore l'itinérance en particulier à vélo.

La visite nocturne « Laissez vous chanter » qui a lieu le 28 juillet a remporté un franc succès avec plus de 60 personnes. Les visites de l'entreprise Raynal & Roquelaure trouvent toujours leur public et sont programmées lors des vacances scolaires (avril, été et octobre).

Si vous êtes organisateur de manifestations, pensez à faire parvenir vos animations à l'Office de Tourisme et elles seront saisies sur l'agenda en ligne (cette page est une des pages les plus visitées) : animations.paysdefigeac@gmail.com

ACTUALITÉS DE L'OFFICE SOCIAL ET CULTUREL

Dispositif AMI : l'Aide à la Mobilité Intérieure

Cette action fonctionne très bien et compte de nombreux usagers.

L'Office Social et Culturel recherche de nouveaux chauffeurs bénévoles pour contribuer à ce service de mobilité solidaire. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour en savoir plus.

L'AMI
Aide à la Mobilité Intérieure

Pour quoi ? Pour qui ?
C'est un service de transport pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite ou privées de moyen de transport. Ce service s'adresse aux habitants de la Commune de CAPDENAC GARE.

Quand ? Ce service fonctionne les mardis et samedis matin de 9h à 12h30.

Où ? Les déplacements sont internes à la Commune de CAPDENAC GARE.

Combien ? Les tarifs aller-retour sont compris entre 1€ et 3€.

Comment ça marche ? Inscription
Mairie de Capdenac Gare / CCAS 05.65.80.22.33

Appel aux chauffeurs bénévoles ! Ce service fonctionne grâce à l'implication de chauffeurs bénévoles. Si vous souhaitez vous impliquer avec cette action de renforcement du lien social, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Office Social et Culturel.

Logos : URQR, CAPDENAC, Office Social et Culturel, PNR des Grand Causses

Pour plus d'informations : Office Social et Culturel du Capdenacois
2, rue Polonceau 12700 Capdenac Gare - 05 65.63.83.45
contact@vieacapdenac.fr - <http://vieacapdenac.fr/>

Dispositif Guid'Asso

L'Office Social et Culturel est une association labélisée Guid'Asso Information et propose un soutien aux associations, bénévoles et dirigeants du territoire.

Le Guid'Asso, pour qui ? pour quoi ?

« Vous portez ou voulez créer une association ? Vous avez des questions sur le bénévolat, les finances, les statuts, les questions juridiques, les partenariats ?

Le réseau Guid'Asso est là pour vous accueillir, répondre gratuitement à vos questions, vous accompagner et vous aider dans vos fonctions.



Vous portez un projet associatif ?
Vous êtes un·e responsable bénévole ?
Vous avez des questions sur la vie associative ?

Le réseau Guid'Asso est là pour vous ! Aveyron

Un réseau d'acteurs pour répondre aux interrogations des associations



Guid'Asso

- Délivre les informations de base sur la vie associative.
- Peut vous expliquer les démarches essentielles.
- Si besoin, vous oriente vers une structure d'accompagnement.

Arrondissement de Millau

Commune de Millau
Laure MALVAL | association@millau.fr
05 65 59 50 32

Amis du Château Latour-Tiers Lieu Castel Lab
Guilhemette SOBIE | latour.chateau@orange.fr
07 70 06 03 11

Familles Rurales - Villefranche-de-Panat
Bénédicte ARGUEL | afra.alrance.ville@gmail.com
05 65 46 46 53

Arrondissement de Rodez
ASSOCIATISSE - Rodez

Véronique BAUME | associatisse@free.fr | 06 52 93 63 50

Arrondissement de Villefranche-de-Rouergue

Office culturel et social du Capdenacois
Nicolas BOISSE | contact@vieacapdenac.fr | 05 65 63 83 45
Centre social et culturel du Pays Ségali
Stéphane GAYRAUD | coordination@cscps.fr
05 65 72 29 19

Guid'Asso

Accompagnement spécialisé

- Accompagne les associations, bénévoles et porteurs de projets sur tous les sujets de la vie associative.
- Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés.
- Peut mettre en place des formations.

Arrondissement de Millau

IDEES - Saint-Affrique
Marion QUINTARD
association.idees12@gmail.com | 05 65 49 58 67

Arrondissement de Rodez

Profession Sport et Loisirs Aveyron
accompagne sur tout le département
Xavier COTTET | ps12@profession-sport-loisirs.fr
05 65 78 98 43

Ligue de l'Enseignement - FOL Aveyron

accompagne sur tout le département
Camille BRIANCON
cbriancon@ligueenseignement12.org
06 80 94 56 10

Arrondissement de Villefranche-de-Rouergue

URQR accompagne sur tout le département
Anne PELLETIER | anne.p@urqr.org
07 57 18 18 15

Dans le secteur loisirs et vie sociale, Développement durable, Economie, et de l'Environnement
PNR des Grand Causses info@parc.grands-causses.fr
05 65 61 35 50

Dans le secteur de l'Environnement
CPIE - accompagne sur tout le département
Jérôme PAPEROU | j.paperou@cpi.e-roqueroue@orange.fr
05 65 61 05 57

Guid'Asso vous simplifie la vie associative





Création et renouvellement des documents d'identité

Le service de l'état civil tient à alerter au sujet des délais de traitement des demandes de renouvellement ou de création de passeports et cartes nationales d'identité. Chaque année, dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'été, le nombre de demandes augmente fortement, allongeant considérablement leur durée de traitement et donc la réception des documents d'identité par les demandeurs.

Pour partir en voyage et réaliser vos démarches administratives l'esprit tranquille, nous vous conseillons de prévoir le plus en avance possible la création ou le renouvellement de nouveaux passeports et cartes d'identité. Retrouvez toutes les informations sur le site internet : capdenacgare.fr > rubrique « Les démarches »

- Pour prendre RDV en ligne : app.synbird.com/12700-capdenac-gare-mairie-de-capdenac-gare

- Pour faire une pré-demande en ligne : passeport.ants.gouv.fr/démarches-en-ligne

Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux prochaines élections municipales de mars 2026, inscrivez-vous dès maintenant sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

- Les demandes d'inscription **en ligne** sur les listes électorales peuvent être faites **jusqu'au mercredi 4 février 2026** : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Les demandes d'inscription **au format papier** sur les listes électorales peuvent être faites **jusqu'au vendredi 6 février 2026** via le formulaire (avec copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie, téléphone fixe, avis d'impôts) à remettre à la mairie : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024>
- Vous avez déménagé sur la Commune depuis les dernières élections en 2024 ? Il est nécessaire de vous réinscrire sur les listes électorales. Pour cela, vous devez vous présenter à la mairie, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse, daté de moins de trois mois (quittance loyer, facture d'énergie, etc.).
- Inscription d'office : l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection. Il est cependant préférable de vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.
- Vous avez déménagé mais vous restez sur la commune : Il est indispensable de signaler à la mairie votre changement d'adresse pour la mise à jour des listes électorales.

Recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans (dans le premier trimestre de la date anniversaire), chaque Française et chaque Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile où il lui est remis une attestation de recensement. Ce recensement citoyen permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur la liste électorale à ses 18 ans. Important : l'attestation de recensement est obligatoire pour certaines démarches : inscription à des examens comme le bac ou le permis de conduire.



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



100% GRATUIT | **0% PUBLICITÉ** | **100% ANONYME**

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Agenda

- **Lundi 12 janvier à 18h30** : Unipop "L'agent secret" de Kleber Mendoça Filho – salle Atmosphère
- **Vendredi 16 janvier à 19h** : Vœux à la population - salle Agora
- **Lundi 12 février à 18h30** : Unipop "The President's Cake" d'Hasan Hadi – salle Atmosphère
- **Samedi 21 février de 15h à 18h30** : ouverture de la quinzaine culturelle "Graines de Moutards" avec le jeu "Just Dance" sur écran géant - salle Atmosphère
- **Jeudi 5 mars de 13h30 à 18h30** : Collecte de sang - salle Agora
- **Lundi 9 mars à 18h30** : Unipop "Une femme d'exception" de Mimi Leder – salle Atmosphère
- **Samedi 18 avril de 10h à 12h** : Portes ouvertes de l'école ; sites de Pierre Riols et Chantefable, et du restaurant scolaire
- **Mardi 19 mai de 13h30 à 18h30** : Collecte de sang - salle Agora
- **Samedi 30 mai de 10h à 12h** : Portes Ouvertes de l'école : site Beau Soleil et Accueil Passerelle

VIE QUOTIDIENNE

Services de la Ville et du CCAS

Services	Téléphone	Horaires d'ouverture
Accueil Citoyenneté	05 65 80 22 22	Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h Passeport et Carte d'identité sur RDV
Services Techniques	05 65 80 22 24	Ma J : 8h à 12h / L Me V : 8h à 12h sur RDV
CCAS: Service Solidarité	05 65 80 22 33	L : 9h à 12h et 13h à 17h sur rdv M : 13h30 à 17h sur rdv Me : 10h à 12h et 13h à 17h sur rdv J : 13h30 à 17h sur rdv V : 8h à 12h
CCAS: Service d'Aide à Domicile	05 65 80 22 32	L : 9h à 12h et 13h à 17h sur rdv Ma : 13h30 à 17h sur rdv Me : 10h à 12h et 13h à 17h sur rdv J : 13h30 à 17h sur rdv V : 8h à 12h
France services	05 65 80 49 31	L : 9h à 12h et 13h à 17h sur rdv Ma : 13h30 à 17h sur rdv Me : 10h à 12h et 13h à 17h sur rdv J : 13h30 à 17h sur rdv V : 8h à 12h
Surveillance de la voie publique	05 65 80 22 31	Contacter l'accueil de la Mairie
Environnement	05 65 80 22 34	Contacter l'accueil de la Mairie
Service d'astreinte	07 44 50 53 04	Hors période d'ouverture de l'accueil
Crématorium - Funérarium	05 65 43 62 62	
Véolia - Service client	05 65 76 12 12	
Véolia - Astreinte technique	09 69 32 93 28	

Les écoles

Site Pierre Riols – Chantefable	05 65 64 75 43
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	06 70 82 26 34
Site Beau Soleil	05 65 64 75 23
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	
Accueil Passerelle	06 70 81 05 54

Les services du Grand-Figeac à Capdenac

Centre aquatique la Locö	05 65 64 70 26
Médiathèque	05 65 64 81 48
Espace Petite Enfance la Farand'Olt	05 66 63 37 87
Salle de cinéma Atmosphère	05 65 64 70 01
Urbanisme	05 65 11 47 61
Services Techniques (voirie, éclairage public)	05 65 34 78 67
Service Développement Économique (entreprise et zone d'activité)	05 65 11 47 51
Service Attractivité (accueil de nouveaux arrivants)	05 65 38 30 07
TIL Transport d'Intérêt Local	05 65 11 08 08
Transports à la demande	05 65 10 02 21
Assainissement non collectif SPANC	05 65 34 78 67
Aide à l'habitat	05 32 09 54 80
Office de Tourisme Intercommunal	05 65 34 06 25

L'Office Social et Culturel

Espace Jeunes	06 78 36 47 48	L : 9h30-12h / 13h-17h Ma et J : 8h-12h / 13h-17h V : 8h30-12h / 13h-17h
Point CAF	05 65 63 83 45	L : 9h-12h et J 14h-17h sur rdv
Aide à la Mobilité Intérieure (AMI)	Inscription au CCAS 05 65 80 22 33	Ma et Sa 9h-12h30

Les services d'urgences

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 05 65 64 71 16

LES POMPIERS DE CAPDENAC RECRUTENT



**Vous avez entre 18 et 55 ans?
Vous avez du temps libre?**

**Vous souhaitez vous investir et être utile?
Ici les sapeurs-pompiers sont tous
volontaires**

**Osez franchir le pas, passez à l'action et
devenez sapeur-pompier volontaire**

Contactez le : 06 86 81 08 97

Service Départemental
d'Incendie et de Secours

